



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Avis préalable d'ouverture de faillite

Date de publication: SHAB 16.09.2022

Date d'échéance prévue: 16.09.2024

Numéro de publication: KK01-0000024419

Entité de publication

Office des faillites du canton de Neuchâtel, rue de l'Epervier 4, 2053 Cernier

Avis préalable d'ouverture de faillite Voltamond SA en liquidation

Débiteurs:

Voltamond SA en liquidation
CHE-241.241.275
c/o: Microcity SA
rue de la Pierre-à-Mazel 39
2000 Neuchâtel

Date de l'ouverture de la faillite : 25.08.2022

Remarques juridiques:

Les débiteurs du failli sont rendus attentifs au fait qu'ils ne peuvent plus s'acquitter en mains du failli sous peine de devoir payer deux fois, et ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont tenus de les mettre immédiatement à la disposition de l'office des faillites sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 5, CP). La publication concernant le type, la procédure, le délai de production, etc. se fera à une date ultérieure. Publication selon l'art. 222 LP.

Remarques:

Par ordonnance du 25 août 2022, le juge du Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers a ordonné la faillite de la société susmentionnée.

Conformément aux dispositions de l'article 222 al. 4 LP, les tiers qui détiennent des biens appartenant à la faillie, ou contre qui la faillie a des créances ont, sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch 5, CP), l'obligation de renseigner et de remettre les objets. Les tiers qui détiennent des biens appartenant à la faillie ou qui ont des revendications à faire valoir dans le cadre de cette procédure sont invités à se manifester auprès de l'Office des faillites, rue de l'Epervier 4 à 2053 Cernier, 032 889 82 20, d'ici au 30 septembre 2022.